



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS : P-16-497

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE : Du 2016-09-16 au 2016-09-22

AGENT(E) DE GESTION FINANCIÈRE

REMPLACEMENT À TEMPS PLEIN, 100% DE TÂCHE OU L'ÉQUIVALENT DE 35 HEURES/SEMAINE

Pour une durée indéterminée

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : Madame Nicole Lemay, directrice, Service des ressources financières

LIEU DE TRAVAIL : Service des ressources financières

NATURE DU TRAVAIL :

L'emploi d'agente ou agent de gestion financière comporte plus spécifiquement la participation à la réalisation des activités financières de la commission scolaire, l'assistance au personnel d'encadrement des unités administratives et, en matière de gestion financière, la supervision et la coordination des tâches d'une équipe de travail.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES :

L'agente ou l'agent de gestion financière conçoit, analyse, évalue et applique les techniques professionnelles relatives aux opérations comptables, financières et statistiques.

Elle ou il procède à l'analyse des postes de revenus et de dépenses et en fait rapport; elle ou il recueille et analyse les demandes budgétaires, participe à l'établissement et la révision du budget et propose des rajustements, s'il y a lieu.

Elle ou il élabore et applique les normes et les procédures propres à son secteur; elle ou il effectue les projections nécessaires à l'établissement des coûts d'opération; elle ou il exerce un contrôle sur le budget et les opérations comptables; elle ou il effectue le suivi budgétaire et en fait rapport.

Elle ou il prépare et supervise des écritures comptables, vérifie la conformité des opérations comptables; elle ou il s'assure de la vérification des factures à payer et des comptes à recevoir et prend action, s'il y a lieu.

Elle ou il collabore à la préparation et la production des états financiers et en fait l'analyse.

Elle ou il conçoit et développe des outils de travail, de planification ou de contrôle budgétaire à l'intention du personnel concerné; elle ou il prépare et anime des sessions d'information.

Elle ou il peut être appelé à participer au développement et la mise à jour de programmes informatiques spécifiques.

Elle ou il peut être appelé à coordonner les tâches reliées à la production de la paie.

QUALIFICATION(S) REQUISE(S) :

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en sciences administratives ou comptables.

AUTRES EXIGENCES

- Connaissance approfondie de la suite *Office* et plus particulièrement du logiciel Excel.
- Connaissance des logiciels utilisés dans les commissions scolaires plus particulièrement : Dofin, Infini, et Achat
- Expérience en comptabilité, connaissance des principes comptables généralement reconnus et en contrôle interne.
- Être membre d'un ordre professionnel reconnu : CPA, un atout.
- Être mobile et disponible ainsi que posséder un véhicule pour se déplacer sur le territoire de la Commission scolaire.

EXIGENCE(S) PARTICULIÈRE(S) :

- Avoir réussi l'examen d'évaluation de la capacité linguistique de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord ou être en mesure de démontrer qu'elle ou qu'il a réussi avec succès un examen comparable.

HORAIRE DE TRAVAIL :	8 h à 16 h
TRAITEMENT ANNUEL :	40 162 \$ à 73 945 \$
ENTRÉE EN FONCTION :	À préciser avec le supérieur immédiat

Les personnes intéressées ont jusqu'au **22 septembre 2016 à 16 h** pour soumettre leur demande écrite en joignant un curriculum vitae à jour à : Mme Mélanie Parent, Service des ressources humaines, Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 995, rue Labelle, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N7, courriel : parentm@csrdn.qc.ca, télécopieur : (450) 438-2551. ***SVP, veuillez inscrire le numéro de concours ci-haut sur toutes les correspondances qui nous seront acheminées.***

Seules les personnes dont la candidature a été retenue recevront un appel. Merci de votre collaboration et nous vous remercions à l'avance de votre intérêt envers la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

N.B. La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.